

## GRESSE EN VERCORS INFOS N° 21

### AVRIL-MAI-JUIN 2011

Bulletin municipal de la commune de GRESSE-EN-VERCORS- Journal gratuit tiré à 500 exemplaires et imprimé à la mairie de GRESSE-EN VERCORS - abonnement par courrier électronique : [manternach.jf@wanadoo.fr](mailto:manternach.jf@wanadoo.fr)  
Directeur publication Henri BENOIST

1. Editorial
2. FlorCimes
3. Feu de la St Jean
4. Festival P'tites graines
5. Bilan animations vacances de février-mars
6. Grand concours d'épouvantail
7. Golf VERCORS-TRIEVES
8. T.N.T. Des précisions
9. Un site dédié aux transports dans l'Isère
10. Rappel de règles élémentaires
11. Broyage des déchets verts
12. C.C.A.S. le bilan
13. Bibliothèque pour tous
14. Carnaval gourmand 2011
15. Les BâtieSonnantes : musique à la Bâtie.
16. Foyer des disciplines nordiques
17. Un site à connaître : SKI CLUB DE GRESSE EN VERCORS.



C'est le troisième hiver depuis l'an 2000 que connaît un faible enneigement ne permettant pas d'ouvrir l'ensemble de notre domaine skiable ce qui a un impact financier conséquent sur la régie des remontées mécaniques et donc sur notre commune.

Il a fallu procéder à d'importantes restrictions budgétaires sur les dépenses de fonctionnement et faire des choix sur les investissements en mettant la priorité sur la diversification.

Nous avons voté les budgets 2011 en équilibre et surtout **nous avons décidé de ne pas augmenter les taux de nos trois taxes communales** (taxe d'habitation, taxe du foncier bâti, taxe du foncier non-bâti).

Ralentissement **oui**, coup de frein brutal **non**, il faut continuer à aller de l'avant si nous voulons pouvoir proposer d'autres activités aux touristes.

La priorité est mise sur la **retenue collinaire**. Nous planifions une mise en service pour la saison prochaine. Elle devrait donc être opérationnelle une fois

#### 1-EDITORIAL

Je ne voudrais pas revenir sur la saison hivernale qui a été très difficile pour tous les acteurs économiques de notre village mais ces aléas climatiques nous rappellent à l'ordre régulièrement et nous confortent dans les orientations que nous avons prises, à savoir, choix de la diversification touristique été / hiver.

obtenue l'autorisation des services de l'Etat au plus tard mi-novembre. Nous devons continuer à pérenniser notre outil de production de neige de culture. C'est grâce à cette neige dite artificielle que nous avons pu maintenir trois pistes ouvertes tout l'hiver et surtout permettre à l'ESF d'assurer la formation de nos jeunes skieurs.

**L'Odyssée Verte, l'Espace Bien Être, l'aménagement de l'ancien presbytère (actuel O.T.), le sentier de l'eau**, tous ces projets de diversification vont se poursuivre mais à un rythme inférieur à celui initialement prévu. Nous aurons à prendre des décisions importantes pour chacun de ces projets en particulier nous devons toujours essayer de trouver le meilleur compromis entre notre capacité d'autofinancement, l'état des subventions accordées (surtout lorsqu'elles deviennent caduques!) et le recours à l'emprunt qui redevient possible en raison de l'extinction d'un certain nombre de nos prêts en 2011 mais surtout à partir de 2012. Nous avons terminé les travaux d'assainissement du hameau d'UCLAIRE et les riverains vont pouvoir se raccorder ; Nous procéderons également en cours d'année au raccordement des réseaux secs (ERDF, FT, Télé) avec les abonnés, puis à la mise en place de l'éclairage public.

Nous venons de remettre en état une **petite partie** de la route arrivant au hameau d'UCLAIRE, la portion restante sera planifiée sur la fin 2011, sur 2012 voire sur 2013.

Nous étudierons, au cas par cas et au fil du temps, nos possibilités pour entamer ou continuer les autres travaux d'investissements nécessaires à la collectivité.

Je n'oublie pas l'excellent travail de la commission PLU qui avance à grand pas vers la rédaction finale qui sera exposée aux personnes publiques associées et au conseil municipal avant d'être proposée aux services de l'Etat.

**Je vous souhaite une excellente saison estivale.**  
**Henri Benoist**

## 2-FloriCimes ! Le 4 & 5 juin

**Le week-end de la Flore** remporte un grand succès auprès de tous les passionnés de la flore et la faune de nos montagnes. Un grand succès, certes, mais pas encore assez grand pour nous permettre d'équilibrer notre budget. La tâche que s'est fixée l'Office de Tourisme pour cette 6ème édition est d'augmenter le nombre de visiteurs et d'équilibrer (à minima) son budget. Avec l'aide de **Gaëlle**, notre stagiaire, nous avons mené un premier sondage à Grenoble et son agglomération sur le nom « Flore au Balcon » : est-ce que ce nom était évocateur pour le visiteur qui ne connaît ni Gresse en Vercors ni ses montagnes et est-ce que ce nom lui donnait envie de découvrir cet événement ?

Unaniment, les personnes interrogées pensaient qu'il s'agissait d'un concours de balcons fleuris. Nos visiteurs à Gresse en Vercors ne font pas, non plus, le lien avec les **Balcons Est du Vercors**, surtout connu par les spécialistes et les familiers de nos montagnes... D'autres personnes pensaient quant à elles, pouvoir y vendre ou acheter leurs fleurs. Dans les deux cas, ils seraient repartis déçus.

Un deuxième sondage a été mené, pour lui trouver un nom qui inciterait à vouloir découvrir la flore de nos montagnes, ses vertus culinaires ou médicinales, ou tout simplement pour admirer sa beauté ou sa rareté.

C'est : **FloriCimes** qui a été choisi, avec, comme phrase d'accroche : « *Découverte de la Flore du Balcon Est du Vercors* », phrase se rapprochant le plus de son nom précédent.

**L'office de tourisme**

## 3-FEUX DE LA SAINT JEAN et FETE DE LA MUSIQUE Le samedi 25 juin.

Un programme exceptionnel vous est proposé le samedi 25 Juin!

C'est tout d'abord un concert avec les chœurs d'enfants et adolescents du **conservatoire de musique de Grenoble** qui aura lieu sur l'alpage du **Serpaton**.

Les festivités continueront ensuite avec un concert de la **chorale des Sinardoux**

(Chanson française) à la chapelle de La Bâtie; la journée se poursuivra par un repas "auberge espagnole" où chacun amènera quelque chose à déguster, avant de finir en musique autour des feux de la Saint-Jean. Le programme définitif avec les horaires et lieux précis sera bientôt disponible.  
**L'office de tourisme**

#### **4-FESTIVAL P'TITES GRAINES à GRESSE-en-VERCORS. Le 2 juin**

Pour la toute première fois **le Festival P'tites Graines** aura lieu à Gresse le 2 juin, parrainé par **FloriCimes** (4 & 5 juin).

Ce festival, inspiré du Festival RIKIKI de Roissard, propose une journée familiale où toutes les générations et les différentes sensibilités pourront se trouver et se retrouver.

- Pour les enfants de 6 mois à 12 ans,
- Pour ceux qui ont gardé une âme d'enfants,
- Pour ceux qui aiment les enfants,
- Parce que nous pensons qu'à l'intérieur de chaque enfant pousse une graine,

nous proposons de favoriser son épanouissement en élargissant son champ d'investigation lors d'une journée ludique, créative et sportive.

La volonté des organisateurs est de favoriser l'accès des enfants aux pratiques culturelles et artistiques, en proposant des animations, activités, ateliers et spectacles de qualité.

**L'office de tourisme**

#### **5-BILAN ANIMATIONS DES VACANCES DE FÉVRIER – MARS.**

Pour apporter un peu de « peps » à une saison d'hiver pauvre en neige, l'Office de Tourisme a décidé de développer l'offre de soirées à destination des familles.

Ainsi, chaque jeudi des vacances de février mars, un thème particulier était programmé : tout d'abord la soirée **Neige et Avalanches** avec une soirée animée par **Muriel**. Cette soirée a été suivie de beaucoup de questions d'un public souvent très jeune.

Il y a eu une soirée « mime » avec **Mim'Osa**, où les enfants ont été très sollicités pour monter sur scène, une soirée magie qui a remporté un tel

succès que le magicien a accepté, au pied levé, de faire une deuxième séance et la dernière semaine, une soirée

**Contes** accompagnée de musiciens qui a remporté un tout aussi vif succès.

Les traditionnelles descentes aux flambeaux (et le green chaud / chocolat chaud offert après) sont toujours très appréciées par les visiteurs. La mise en vente de flambeaux lumineux électriques a permis de faire participer les enfants aux descentes.

Nous n'oublierons bien sûr pas le film de **PAPAGALLI** « Mais y va où le monde ? », précédé d'une dégustation de produits locaux en partenariat avec la **laiterie du Mont Aiguille**.

Le bilan global de ces animations est tellement positif que nous voulons poursuivre sur cette lancée avec des idées et des opportunités nouvelles pour les saisons à venir.

La saison qui approche devrait donc être également rythmée par des spectacles thématiques pour les familles.

**L'office de tourisme**

#### **6-GRAND CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS**

Un concours d'épouvantails sur l'ensemble de la commune de Gresse en Vercors sera mené dès les beaux jours et tout au long de l'été. Il s'agit là de décorer et rendre vivants ces mannequins, qui au départ, servent à repousser les oiseaux à l'époque des semis. Ce concours sera également le prétexte pour inciter nos visiteurs à déambuler dans les différents hameaux de Gresse en Vercors.

Un jury constitué d'un membre de la municipalité, un(e) touriste et un membre de l'Office de Tourisme, passera de manière impromptue pour juger de l'originalité de chaque sujet.

Pour participer, pensez à vous inscrire dès maintenant auprès de Stéphanie à l'Office de Tourisme.

**L'office de tourisme**

#### **7-GOLF VERCORS TRIEVES**

Une nouvelle association est née à GRESSE en VERCORS et est enregistrée auprès des services de la préfecture de l'Isère.

Il s'agit de l'association « GOLF VERCORS-TRIEVES CLUB DE GRESSE en VERCORS »

Le but de l'association est de faire découvrir et de promouvoir ce sport qui est le sport individuel le plus pratiqué au monde (qui se démocratise et se débarrasse de son image élitiste puisqu'il est classé n°5 en nombre de licenciés en France !)

C'est une discipline alliant maîtrise de soi, adresse et respect des règles, c'est un parfait loisir vert, un sport « santé » pouvant être pratiqué à tout âge dans un environnement calme et naturel.

Un « Practice » sera mis en place du 15 juillet au 15 août :

- De 9h à 12h, organisation d'un stage « découverte et entraînement » qui se déroulera du lundi au jeudi, encadré par des membres de l'association sportive, GOLF CLUB de GRESSE en VERCORS. Les frais d'inscription seront de 20€ pour ce stage, montant de l'adhésion annuelle au club.
- Les après-midi, accès aux installations à tous ceux qui souhaitent s'entraîner :
  - o Au practice avec prêt de clubs (si besoin) et de 40 balles auprès de GRILLET-SPORT. (droit d'accès pour 1 ½ heure: 4 €).
  - o Sur le parcours d'entraînement avec prêt de club (si besoin) et 2 balles de parcours.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de la recherche d'une diversification touristique dont a besoin notre commune qui se doit de proposer un large panel d'activités estivales.

**Inauguration le samedi 16 juillet - Renseignement et inscription auprès de Grillet-Sport**

**8-TNT : QUELQUES PRECISIONS**  
**Du syndicat intercommunal du**  
**Serpaton**

Le passage à la télé tout numérique, c'est **l'arrêt de la diffusion des 5 chaînes analogiques** (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte et M6) reçues par l'antenne râteau et son **remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre)**. D'autres modes de diffusion numérique existent : satellite, câble, ADSL ou la fibre optique.

Concrètement, que va-t-il se passer ?

Dans la nuit du 19 au 20 septembre prochain, tous les émetteurs (analogiques et numériques) vont s'éteindre. La réception de la télévision par l'antenne râteau sera alors temporairement interrompue.

**A partir du 20 septembre 2011,**

- Les émetteurs analogiques seront définitivement éteints.
- Seuls les émetteurs numériques seront progressivement allumés.
- De nouveaux émetteurs complèteront et amélioreront la couverture TNT de la région.

Vous pourrez alors procéder, à ce moment là uniquement, à la mise en service de votre équipement TNT.

**Vous êtes concernés uniquement si vous recevez la télé par une antenne râteau** (ou antenne intérieure) sur un de vos postes et si vous dépendez de l'un de ces émetteurs.

Si vous recevez la télé par ADSL, le câble ou le satellite, vous n'êtes pas concerné !

**Avant de s'équiper en matériel, nous vous rappelons qu'il faut impérativement appeler le 0 970 818 818 pour l'établissement d'un diagnostic gratuit où toutes les données techniques vous seront fournies. Vous pouvez également consulter le site du GIP France Télé Numérique**  
[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr).

Par la suite, seulement si vous avez besoin d'équipement pour la réception de la TNT, vous pourrez faire appel à un professionnel agréé « Tous au numérique ». Vous trouverez leurs coordonnées sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou au **0 970 818 818**.

**Faites attention aux démarcheurs à domicile. Les professionnels sont repérables au logo Tous au numérique.**

Pour recevoir la TNT à partir du 20 septembre 2011, votre poste de télévision doit être équipé d'un adaptateur et vous devrez remémorer les chaînes.

2 cas de figure se présentent :

- Si votre téléviseur a été acheté **APRES mars 2008**, vous n'aurez qu'à faire la remémorisation des chaînes le 20 septembre. Aucun matériel supplémentaire n'est nécessaire puisque l'adaptateur TNT est déjà intégré dans le téléviseur.
- Si votre téléviseur date **d'AVANT mars 2008**, il vous faudra acheter un adaptateur pour recevoir la TNT à brancher sur une prise péritel. Le coût varie entre 20 et 25 euros. Vous ferez alors également la **remémorisation des chaînes le 20 septembre**.

**Précision : chaque téléviseur doit avoir son adaptateur.**

Par exemple, si vous avez 4 téléviseurs à votre domicile, vous devrez avoir 4 adaptateurs.

De nombreuses informations sont à votre disposition pour vous aider à faire ce changement le plus facilement possible :

- **GIP France Télé Numérique : 0 970 818 818** (n° non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h) ou [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)
- Votre **mairie** met à votre disposition un totem avec des dépliants.
- Les **professionnels** (antennistes, revendeurs, syndicats, bailleurs) près de chez vous.
- Dans votre **boîte aux lettres**, fin août, un **guide complet à lire et à conserver précieusement**
- Information par **bandeaux sur votre téléviseur et publicités**
- **Le Syndicat Intercommunal de Télévision du Serpaton : tél/fax 04 76 34 08 58** (lundi et jeudi de 13h30 à 18h30) – [syndicat.tv.serpaton@orange.fr](mailto:syndicat.tv.serpaton@orange.fr)

Afin de **permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'Etat a prévu** :

- Des **aides financières** pour couvrir tout ou partie des dépenses que vous avez engagées pour vous équiper
- Une **assistance technique** réservée aux foyers remplissant des critères d'éligibilité (tous les membres du foyer ont + de 70 ans ou dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80%).

Cette intervention gratuite à domicile comprend une information, la mise en service de leur équipement et/ou la recherche et la mémorisation des chaînes.

Si vous résidez dans une **zone couverte par la TNT**, vous pouvez bénéficier de :

- **L'aide à l'équipement** : montant maximal de 25€ pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, sous conditions de ressources financières et si vous êtes exonéré de redevance.
- **L'aide à l'antenne** : montant maximal de 120 € pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement d'une antenne, sous conditions de ressources financières et si vous êtes exonéré de redevance.

Si vous résidez dans une **zone NON couverte par la TNT**, vous pouvez bénéficier de :

- **L'aide à la réception** : montant maximal de 250 € pour l'acquisition d'un mode de réception numérique alternatif à l'antenne (satellite, câble, ADSL, fibre optique). Cette aide n'est soumise à aucune condition de ressource.
- **L'aide dérogatoire à la réception** : montant maximal de 250 € sous réserve d'une attestation d'un antenniste (datant d'après le 20 septembre 2011) si vous êtes dans une zone normalement couverte par la TNT et que vous ne la recevez pas.

Les aides concernent votre **foyer principal** et n'est attribuée **qu'une seule fois** par foyer (même si plusieurs postes de télévision). Vous devez envoyer votre demande **après la publication des cartes de couverture définitive** et **au + le 20 mars 2012**. Les **originaux des factures et tickets de caisse** sont à conserver car ils vous seront demandés.

**Pour savoir si vous êtes éligible et obtenir un formulaire de fonds d'aides, appelez le 0 970 818 818 ou consultez le GIP sur [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)**

## 9-UN SITE DEDIE AUX TRANSPORTS EN COMMUN EN ISERE

Le Conseil Général de l'Isère (C.G.I.) a ouvert un site qui regroupe sur un seul et même support toute l'offre de transport circulant sur le département : [www.itinisere.fr](http://www.itinisere.fr) concernant et combinant :

- Tous trains TGV, TER et grandes lignes desservant au moins une gare du département de l'Isère (y compris les dessertes de Lyon et Paris par exemple) ;
- Tous les cas du réseau TransIsère du C.G.I.
- Les bus et trams de la TAG (agglomération de Grenoble) ;
- Les réseaux de bus de la CAPI, du Pays voironnais et du Pays viennois et bientôt du Pays du Grésivaudan ;
- Les dessertes de car de l'aéroport de Grenoble-Isère ainsi que les viols correspondants ;
- Les navettes à destination de Satolas St Exupéry.

Nous vous invitons donc à consulter ce site pour organiser vos déplacements. Vous trouverez ainsi les horaires et calcul d'itinéraires.

## 10-RAPPEL UTILE DE CERTAINES REGLES TROP SOUVENT OUBLIEES

- **Le ramassage des escargots** est interdit du 21 mars au 30 juin de chaque année (arrêté municipal du 16/08/1976).
- **Le brûlage** est interdit pendant la période du 15 février au 30 avril inclus ainsi que pendant la période du 15 juillet au 30 septembre inclus et, dans le canton de MONESTIER de CLERMONT, cette interdiction est prolongée jusqu'au 15 mai.
- L'usage des tondeuses à gazon et autres engins ou appareils (motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies) bruyants est interdit les Dimanches après-midi et jours de fête (toléré ces jours, le matin de 10 h00 à 12 h00 seulement) , autorisé les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ( le samedi de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00 et ce, par arrêté préfectoral N° 97-5126.

### - Règlementation QUAD

Interdit dans les chemins d'exploitation ou forestiers et dans les chemins gérés par l' O.N.F: infraction de classe 4 : amende de 135 €.

**Les épaves:** en vous promenant dans notre commune, votre regard a sans doute été surpris par la présence de voitures manifestement abandonnées, voire même à l'état d'épaves. Il est donc important de rappeler aux propriétaires de ces véhicules n'ayant pas été utilisés depuis plusieurs mois, les dispositions légales suivantes:

- « **Les véhicules dont le stationnement est en infraction** aux dispositions du code de la route ou aux règlements de police ou à la réglementation relative à l'assurance obligatoire des véhicules à moteur ou à la réglementation du transport des marchandises dangereuses par route compromettent la sécurité, la tranquillité ou l'hygiène publique, l'esthétique des sites et des paysages classés et sont susceptibles de créer une gêne à l'utilisation normale des voies ouvertes à la circulation publique et encombrer de façon abusive des places de stationnement. Ils peuvent à la demande et sous la responsabilité du maire ou de l'officier de police judiciaire territorialement compétent, être immobilisés, mis en fourrière, retirés de la circulation et le cas échéant, aliénés ou livrés à la destruction **même sans l'accord du propriétaire du véhicule**, dans les cas et conditions précisés par le décret prévu aux articles L. 325-3 et L. 325-11. »
- « De même les véhicules qui, se trouvant sur les voies ouvertes à la circulation publique ou sur leurs dépendances, sont privés d'éléments indispensables à leur utilisation normale et insusceptibles de réparation immédiate à la suite de dégradations ou de vols peuvent faire l'objet des mêmes procédures d'évacuation. »

Nous recommandons donc aux propriétaires de ces véhicules de bien vouloir prendre toute disposition et ou de se faire connaître auprès de la mairie

avant que les procédures d'enlèvement soient déclenchées.

Pour information, une campagne d'enlèvement d'épaves est prévue mi-juin. Les pièces **obligatoires** à fournir sont :

- Carte Grise
- Certificat de non gage (gratuit sur [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr))

Contact : Sébastien FILLIT- CdC  
Monestier de Clermont- 300 chemin  
Ferrier -38650 Monestier de Clermont-  
06.88.27.86.87 ou 04.76.34.11.22-  
[environnement.cdcmonestier@orange.fr](mailto:environnement.cdcmonestier@orange.fr)

### **11-NOTE POUR LE BROYAGE DES BRANCHES CHEZ LES PARTICULIERS**

Concernant le broyage des branches chez les particuliers, le conseil communautaire a délibéré pour adopter une convention pour cette prestation. Au vu des abus des administrés, il a été convenu que la prestation reste gratuite pour les particuliers jusqu'à 20m<sup>3</sup> / an et par foyer. Au-delà, elle sera facturée à 50 €/heure.

Si la prestation est réalisée suite à l'intervention d'une entreprise privée, la prestation sera payante dès le premier m<sup>3</sup> au coût de 50 €/ heure.

Les particuliers intéressés par la prestation devront signer la convention (disponible et téléchargeable sur [http://www.alpes-trieves.com/documents/doc\\_cdc\\_mclt/cnv\\_broyage.php](http://www.alpes-trieves.com/documents/doc_cdc_mclt/cnv_broyage.php) ou auprès de la Mairie après avoir noté le volume de branches à broyer et la retourner à la communauté de communes (ou communes pour les communes voulant centraliser les demandes).

L'exemplaire signé par la communauté de communes sera remis lors de la prestation de broyage.

En aucun cas, le demandeur devra payer l'agent. Le paiement se fera par le biais de la trésorerie.

**Le Vice Président  
Christophe DRURE**

### **12-BILAN 2010 DU C.C.A.S.**

#### **Repas et colis de fin d'année pour les personnes de plus de 65 ans.**

Le repas pris à l'Hôtel le Chalet a posé beaucoup de problèmes d'organisation à cause des nombreuses défections pour raison de santé ; il semble judicieux de reporter ce repas au printemps.

.Ce repas s'est déroulé le 18 décembre et a réuni 40 personnes.

Il a été animé par Marcel Calvat de Mens avec son orgue de Barbarie. La salle du restaurant le Chalet ne se prêtant pas bien à une telle animation, il sera envisagé pour un prochain repas une



animation table par table par exemple avec un spectacle de magie.

Les colis ont été fabriqués par Nelly Jullien. Pour ceux des personnes hébergées à l'âge d'or on a voulu acheter une écharpe, ce qui a posé plusieurs problèmes : celui du prix et celui du paiement par une personne qu'il faut ensuite rembourser ; les résidentes qui ont reçu le cadeau ne l'ont pas forcément apprécié, aussi il est décidé de revenir à un colis identique pour tous.

#### **Projets d'action pour 2011**

- **préparation du budget** : les personnes seules, non imposables, bénéficieront pour l'année 2011 d'une aide de 75€ identique à celle de 2010, ce qui correspond à la moitié de la redevance annuelle puisque celle-ci ne devrait pas augmenter.
- Le repas de Noël et le colis deviennent **Repas et Colis du CCAS**, ils seront proposés en mars ou avril 2012 comme cela se fait dans de nombreuses communes, à cette période de l'année les

problèmes de santé sont moins fréquents.

- Les subventions proposées pour 2011 sont :  
750€ pour l'ADMR et 250€ pour le Collectif d'entraide du Trièves, délibération prise à l'unanimité.  
Faute de bénévoles et de bonnes volontés pour l'organisation, la vente de brioches n'aura pas lieu cette année.

**Josiane TERRIER**

#### **4<sup>ème</sup> CAMPAGNE GRESSE PROPRE**

Pour la quatrième année consécutive, le Samedi 16 Avril, une nouvelle opération GRESSE PROPRE a été organisée avec le concours de toutes les associations de GRESSE en VERCORS.

Le beau temps et la motivation étaient au rendez-vous et ce sont plus de soixante adultes et enfants qui se sont rendus au pied des pistes pour procéder au nettoyage en règle de notre belle commune.

7 m3 de déchets divers ont été ainsi collectés et descendus à la déchetterie de la C.d.C.



Un pot de l'amitié a conclu cette matinée et rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

<http://www.mountain-riders.org/ramassage/>

#### **13-BIBLIOTHEQUE POUR TOUTES et TOUS**

Le lundi 4 Avril 2011 l'Office du tourisme ainsi que deux bénévoles ont eu le plaisir d'accueillir le véhicule du bibliobus de la bibliothèque départementale de l'Isère à SAINT MARTIN D'HERES, et ainsi nous avons pu rendre les livres que nous détenions depuis une année et les renouveler par d'autres livres récents et

variés tels que des romans pour adultes et enfants, documentaires, bandes dessinées, albums et contes pour enfants.

Nous vous invitons toutes et tous à venir consulter ou emprunter un ou plusieurs livres et vous souhaitons de belles et intéressantes lectures.

**Christine ROUGALE**

#### **14-CARNAVAL GOURMAND 2011**

##### **« Bonhomme carnaval a bien brûlé »**

Riant et chantant, de nombreux enfants et adultes ont animé une très belle journée et ce, malgré le froid et la pluie, ce samedi 19 mars à GRESSE.

Cette animation était menée par l'équipe du GRANJOU et leur animateur stagiaire **Sylvain**. Beaucoup de calories brûlées, de la patience, de l'enthousiasme, de la peur, de l'envie, de l'expérience pour un stagiaire, beaucoup de kilomètres consommés, des mètres de tissus, des savoir-faire accumulés (déco, costumes, couture, confection de confiseries, mobilisation des habitants...), des échanges nombreux, du dialogue et une vraie satisfaction partagée après la réussite de cet événement.

Merci aux nombreuses associations qui ont participé gracieusement au bon déroulement des nombreux ateliers et qui sans elles, le succès n'aurait pas été ce qu'il a été :

- Trois associations pour la confection de tous les costumes (une à GRESSE et deux au GRANJOU).
- Quatre associations pour les gourmandises: (« barbe à papa » par le collège) plus confection de nombreuses pâtisseries et confiseries, bénévoles aidés en cela par **l'Hôtel PIOT** à MONESTIER.

Ces associations aidantes et participantes étaient les suivantes :

- **Collectif d'entraide** : collecte de vêtements, tissus.
- **Les Sources de la Gresse** : couturières.



- **Sou des écoles** : danse, création de M. Carnaval, organisation.
- **Ecole de musique** : Batucada.
- **Danse Country Club**.
- **L'enseignement** :
  - **Le Collège** : ateliers gourmandise, fabrication des « barbes à papa »
  - **Ecole de GRESSE EN VERCORS** : communication, création de M. Carnaval, chants.
- **Les institutionnels** :
  - **Office du Tourisme** : communication, organisation, boissons chaudes.
  - **Mairie de GRESSE** : locaux, services techniques, navettes, arrêtés municipaux.
  - **Remontées Mécaniques de GRESSE** : locaux, véhicules, services techniques.
  - **Mairie de SINARD** : pétards.
- **Les habitants** :
  - organisation, goûters, ateliers, feux d'artifices...Merci à **Françoise Martin** et ses aides pour GRESSE.
- **Les services du GRANJOU** (intercommunal ou pas) Direction : coordination, aide technique, participation aux réunions.
- **Halte-garderie SOS** récréée et les Mistoufflets.
- **R.A.M.** (travail avec les assistantes maternelles : déco, chants, costumes).
- **Animation Familles** : coordination, participation des familles, mise en place d'atelier avec les habitants)
- **C.L.E.** : Déco, chants, costumes, communication, mobilisation des familles.
- **C.L.J.** : Mobilisation des collégiens, mobilisation le Jour J.
- Un stagiaire **Sylvain** : coordination, mise en place ateliers (pour et avec les habitants), communication.

**Bernadette VALLIER**

Cette nouvelle association est née sur la commune de Gresse en Vercors... Et plus précisément au hameau de la Bâtie, au pied du Mont Aiguille.

Dominant le hameau, et à défaut de cloche qui sonne, une très vieille chapelle va très prochainement abriter un orgue de famille qui est devenu le prétexte à créer, autour de ce nouvel habitant, une vie musicale, artistique, culturelle et conviviale... bref ! Plurielle. Un groupe de personnes se sont associées pour imaginer et proposer au plus large public, quelques événements au cours de la saison estivale. Vous en trouverez le détail ci-après, et nous vous invitons dès à présent, à noter ces quelques dates dans vos agendas. Chacune de ces soirées pourrait se terminer dans la convivialité autour d'un pique nique sorti de vos sacs, quand l'heure le permet encore... nous vous attendons nombreux.

Par ailleurs, à l'attention des organistes locaux ou non et toujours en quête d'un lieu pour travailler leur instrument, cet orgue, qui va désormais être à demeure dans la chapelle de la Bâtie, se fera un plaisir de résonner pour les oreilles des promeneurs éventuels, et recevoir votre doigté. Pour cela, il vous faudra en faire la demande auprès de l'association. Cette mise à disposition fait partie des objectifs de l'association qui en a défini les modalités.

Pour plus d'informations, et si, quelque en soit la raison, ce projet vous motive, n'hésitez pas à nous contacter par courrier, par téléphone ou par mail :

Les BâtieSonnantes  
La Bâtie  
38650 Gresse en Vercors  
04 76 34 37 68  
lesbatiesonnantes@aliceadsl.fr

### **Première saison des BâtieSonnantes**

**Samedi 25 juin 2011, 19h30,  
chapelle de la Bâtie  
Chorale « Les Sinardoux » de Sinard**  
Dans le cadre d'une dense journée organisée par l'Office du Tourisme de Gresse autour de la fête de la musique et les feux de la St Jean.  
(Participation libre)

**Déroulement de la journée :**

**17h**, alpage du Serpaton, choeurs d'enfants et d'adolescents du conservatoire de Grenoble, direction Olivier Strauch.

**19h30**, chapelle de la Bâtie, chorale « Les Sinardoux », participation libre. 22h, futur parking à l'entrée du village de Gresse, feu de la St Jean.

**Samedi 9 juillet 2011, 17h30,**

**chapelle de la Bâtie,**

**Chanterie animée par Didier Quillard, chanteur et guitariste**

S'accompagnant à la guitare, Didier propose une trentaine de chansons de Brassens à Renan Luce en passant par Leforestier, Souchon Voulzy ou encore Henri Salvadore, qu'il entonne de son micro et que tout le monde peut ensemble chanter, en suivant les paroles sur un guide mis à votre disposition pour la soirée.

(Participation libre)

**En prévision :**

**Vendredi 19 août, 19h30 (à confirmer)**

Concert trompette et orgue

**Samedi 10 septembre, 17h30**

Lectures de Françoise Trémeau sur fond musical

**Dimanche 11 septembre, 17h30**

Ensemble vocal renaissance et baroque « La Quinte du Loup »

**Vendredi 11 novembre,**

**11h11** Concert doublement unique (1 1) : le 11 novembre à 11h11, à 1111 mètre d'altitude (à peu près), 11 chanteurs (à peu près) vous interpréteront 11 titres (à peu près) dans un concert détente

**Soazic QUILLARD**

## **16-FOYER DES DISCIPLINES NORDIQUES**



Le foyer nordique de Gresse en Vercors a su rester dynamique tout au long de la saison hiver 2010/2011 même si les conditions météorologiques n'ont pas joué la carte neige !!!!

Ouverture les week-ends du 4/5 et 11/12 décembre avant de poursuivre en continu jusqu'au 15 mars.

Les 2 premiers week-ends ont montré l'intérêt que le public local, cantonal et du bassin Vifois porte au site nordique de Gresse avec une excellent fréquentation et de bonnes ventes des titres de circulation annuels.

Les ventes ont fléchi à partir de la mi-décembre mais les fidèles du coin se sont montrés bien présents.

L'accueil, les conseils au public, l'entretien du matériel a été assuré par 2 personnes bien sûr en étroite liaison avec les 2 dameurs, pisteurs, contrôleurs du domaine dont le travail effectué pour maintenir les pistes au top jusqu'au bout a remarqué et salué.

La situation ouverture/fermeture des pistes, l'état d'enneigement est diffusé (outre l'O.T. et la régie) au niveau du département de l'Isère par Isère Nordique.



Le foyer nordique accueille pendant la période comprise entre les vacances de Noël et celles de février plusieurs écoles du canton et aussi de Vif dans le cadre d'un cycle de 6 séances, mais aussi de St Martin d'Hères, collège de Fontaine.... (Un peu moins de 1000 scolaires cette année).

Le foyer, en collaboration avec le ski club a inscrit 6 personnes à la formation de moniteurs fédéraux<sup>1</sup> pour répondre à la demande d'encadrement de toutes ces structures scolaires. Nous avons accueilli la deuxième session de la formation. Un bémol : des écoles du canton n'ont pas jugé l'enneigement suffisant pour assurer les séances de fond ce qui entraîne un manque à gagner important. Mais toutes les séances assurées ont été appréciées tant par les élèves que par leur encadrement.

Une école de Vif est même venue en janvier, sans neige pour une journée transformée en découverte de la nature montagnarde. Avec là encore, un encadrement assuré par le foyer.

Le foyer remercie la commune d'avoir permis la circulation de Rosette La

Navette afin d'assurer pour les écoles un départ du ski nordique de la station alpin : plus pratique et plus sûr que de faire marcher 50 bambins ou enfants au bord de la route en période de moindre enneigement ; Nous saluons aussi la matérialisation du passage piéton devant le foyer.

En belle conclusion de saison ski scolaire, le foyer a assuré l'accompagnement de scolaires volontaires au festival du ski nordique de MEAUDRE.

Le foyer nordique c'est aussi un très sympathique et dynamique club fond junior : 30 enfants inscrits de GRESSE, MONESTIER, SINARD, St MARTIN ... sont venus s'entraîner avec assiduité chaque mercredi et chaque mardi et jeudi en période de vacances. Quel que soit le temps et les conditions d'enneigement, l'entraînement leur a permis de se familiariser ou de se perfectionner tant en alternatif qu'en skating et au biathlon. Le club possède maintenant 3 carabines à plomb pour la pratique du tir. Les enfants sont aussi attentifs au matériel, son évolution, son entretien .... Le partenariat avec le ski club alpin se fait tout naturellement et dans une grande convivialité.

Ces jeunes ont couru les 2 épreuves du challenge des nocturnes du Balcon Est qui se sont déroulées à Gresse sur la neige de culture, ce qui leur a demandé de très bonnes aptitudes d'adaptation car ce n'est pas la meilleure neige pour le fond !!!!

Les adultes n'ont pas été en reste sur ces épreuves et nous avons vu cet hiver l'émergence d'un club fond adulte qui se structurera l'hiver prochain.

Le foyer a été le partenaire incontournable du challenge U.G.S.E.L. en janvier. Le site a accueilli de jeunes collégiens fondeurs venu même des Pyrénées Atlantiques !!!! Plusieurs sont venus s'équiper au foyer et ont appréciés la disponibilité des pisteurs, dameurs et personnels du foyer.

Des épreuves ont été annulées faute d'enneigement suffisant mais elles feront bien sûr leur retour à Gresse ; (découverte de la glisse, coupe du Dauphiné...).

Le foyer nordique a fait le choix de rester ouvert toute la saison avec en janvier, une fermeture en tout début d'après midi mais il a ainsi pu renseigner la clientèle sur les randonnées, balades, points de vue à ne pas manquer. La présence,

heureusement généreuse du soleil, ayant permis aux visiteurs de découvrir la nature hivernale autrement que skis aux pieds. Beaucoup de visiteurs ont apprécié les explications sur le matériel, le fartage, les différentes pratiques, l'émergence ou la redécouverte du ski de randonnée nordique, les usages des raquettes, l'approche d'une nature rude en hiver même s'il n'est pas enneigé. Les skis anciens que chacun a pu admirer ont suscité beaucoup de questions, rappelées à certains des histoires de ski « d'avant ».

Le manque à gagner dû à une saison particulière ne permettra sans doute pas au foyer de renouveler et étoffer autant qu'il le fait chaque année son matériel de ski ainsi que les raquettes pour l'ouverture à la saison prochaine mais tout sera à nouveau réuni pour offrir des prestations et un matériel de qualité.

### **Agnès TREGRET**

Un site :  
[www.gresse.nordique.com.sitew.com](http://www.gresse.nordique.com.sitew.com)  
un mail :  
[foyerfondgresseenvercors@hotmail.fr](mailto:foyerfondgresseenvercors@hotmail.fr)

### **SKI CLUB DE GRESSE EN VERCORS**

Notez le site remarquable de notre sympathique et très dynamique SKI CLUB DE GRESSE en VERCORS :  
<http://rpskigresse.clubeo.com>

**Mairie** : 04.76.34.31.94  
Horaire d'ouverture :  
lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h à 12h  
Permanence du Maire :  
Mardi et vendredi sur rendez-vous  
[mairie.gresse.en.vercors@wanadoo.fr](mailto:mairie.gresse.en.vercors@wanadoo.fr)

**Office de Tourisme** : 04.76.34.33.40  
[www.gresse.en.vercors.com](http://www.gresse.en.vercors.com)  
[si/gresse.en.vercors.@wanadoo.fr](mailto:si/gresse.en.vercors.@wanadoo.fr)

**Médecin** (Dolomites) 04.76.34.34.52.  
**Météo locale** : 0.892.68.02.38.  
**Secours en montagne** :  
04.76.22.22.22.

### **De l'importance du tri sélectif**

**Le coût du ramassage des ordures ménagères et des déchets, service assuré par la Communauté de Commune est, comme chacun le sait, très élevé et retentit de façon non négligeable sur le budget de nos ménages. Cette facturation est directement liée au poids des ordures ménagères enlevées. Il est donc très important de ne mettre dans les containers que les ordures ménagères et dans ce, en sacs poubelles. Tout autre déchet : verre, emballages, cartons, métal et déchets verts doivent être impérativement déposés dans les containers prévus à cet effet. Par ailleurs, la déchetterie de Monestier de Clermont est facilement accessible, profitez-en lors de vos déplacements à Monestier pour y déposer vos encombrants. En dehors de toute considération écologique, cet effort demandé à tous nous permettra à chacun de profiter d'un service au moindre coût. Par avance, merci.**

### **SECHERESSE : Restriction provisoire de certains usages de l'eau Arrêté préfectoral N° 2011124-0020**

**Pour les eaux superficielles, un état d'alerte pour l'unité territoriale du DRAC (GRESSE en VERCORS est donc concerné) est décrété et est valable jusqu'au 30.09.2011.**

**Sont notamment interdits :**

**L'alimentation en dérivation des plans et cours d'eau.**

**Le lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles.**

**De 6h00 à 20h00, l'arrosage des pelouses et des jardins d'agrément. (Les jardins potagers ne sont pas concernés).**

**Le fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert.**

**En cas de doute se référer à l'arrêté affiché en Mairie.**

### **ASSEMBLEE GENERALE DU VILLAGE**

**Nous invitons tous les Gressois à l'assemblée générale du village prévue à la salle de cinéma LE SCIALET, le Samedi 28 mai prochain de 9h00 à 12h00**